

Commune de MONFERRAN-SAVÈS

SÉANCE DU 11 MAI 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE le ONZE MAI à vingt et une heure, le conseil municipal de la commune de MONFERRAN-SAVÈS dûment convoqué par courrier électronique du 4 mai 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de madame le maire

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Sandrine BARRAU, M. Étienne BAYONNE, M. Bertrand BESSE, Mme Anne-Cécile DELECROIX, M. Jean DELIX, Mme Josianne DELTEIL, M. Raymond LABORDE, M. Fabien LECHES, M. Frédéric SOULES et Mme Maryelle VIDAL.

ABSENTS : Mme Christelle BORREGO, M. Sébastien PEYRES, M. Jean-Philippe PELISSIER et M. Michel TOURON

SECRETAIRE : Mme Sandrine BARRAU

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice : **quatorze**
- quorum : **huit**.
- présents : **dix**
- votants : **dix**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV compte-rendu de la séance du 6 avril 2016
- Projet de réhabilitation de la salle des fêtes et d'aménagement des abords
- Cession d'outils d'entretien des espaces verts
- Travaux local jeunes
- INFO : Possibilité de préemption en centre bourg et information sur le droit de préemption
- INFO : Décisions du maire prises par délégation de pouvoir du conseil municipal
- INFO : Avancement du projet d'espace ludo sportif ou « city stade »
- INFO : Frais de fonctionnement de l'école et de l'accueil périscolaire 2015 – 2016
- INFO : Adresses mail @monferran-saves.fr pour les conseillers municipaux
- Divers

Approbation du PV compte-rendu du 9 mars 2016

Le PV compte-rendu de la séance du 6 avril dernier, rédigé par monsieur Sébastien Peyres est approuvé. Les conseillers souhaitent continuer à recevoir le compte-rendu par courrier électronique.

DÉLIBÉRATIONS

Projet de réhabilitation de la salle des fêtes et d'aménagement des abords

Délibération n°2016-032 approuvant le projet de réhabilitation de la salle polyvalente et aménagement de ses abords

Vote : OUI à l'unanimité (10 voix)

Monsieur Laborde rappelle l'avancement du projet : les autorisations préalables, au titre de l'urbanisme (déclaration de travaux), de la sécurité incendie et de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ont été délivrées ; la consultation des entreprises de travaux est terminée ; et les marchés pourront être signés dès que les services de l'État auront sonné leur feu vert (récépissé de dossier complet).

Madame le maire ajoute que les tables et chaises pourront finalement continuer à être prêtées pendant les travaux grâce à la mise à disposition d'un local par « Les Thuyas. »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

approuve le budget établi à 459 229 euros HT ;

autorise le maire à solliciter une subvention de 256 565 euros (55,87 % du coût HT) au titre du fond de soutien à l'investissement public local (FSIPL).

Cession d'outils d'entretien des espaces verts

Délibération n°2016-033 autorisant la vente de deux débroussailleuses

Vote : OUI à l'unanimité (10 voix)

Monsieur Laborde présente la proposition de l'entreprise Dupuy à Lombez de reprendre deux débroussailleuses achetées il y'a 3 ans 300 euros chacune. Il s'agit du modèle SRM 420 ES n°37003160 et 31003178. Il ajoute qu'étant donné leur vétusté et leur valeur réelle actuelle, cette proposition est particulièrement avantageuse.

Vu l'article L2241-1 du code général des collectivités territoriales ;

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

approuve la cession de gré à gré des deux débroussailleuses et autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette transaction.

Travaux local jeunes

Délibération n°2016-034 approuvant les travaux réalisés pour le local jeunes

Vote : OUI à l'unanimité (10 voix)

Madame Anne-Cécile Delecroix rappelle que l'association l'Essor prête gracieusement l'annexe de « l'ancien Relais » à la commune pour la mise à disposition des jeunes de 11 à 17 ans. Cette action est menée à la demande des jeunes, qui ont récolté des fonds, nettoyé le local, fondé une junior association « Monf'A'Donf » et réalisé des travaux de réfection encadrés par un artisan. Ce projet permet de répondre à la carence d'offre de loisirs à destination des 11 – 17 ans sur le territoire et de donner corps aux chantiers jeunes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

approuve la réalisation du diagnostic amiante pour 220 euros TTC et des travaux de restauration (enduits, peintures...) pour 2 430 euros TTC sur le local appartenant à l'association l'Essor.

INFO : Possibilité de préemption en centre bourg et information sur le droit de préemption

PAS DE DÉLIBÉRATION

Madame le maire rappelle que le droit de préemption est désormais exercé par la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT) qui a la compétence « documents d'urbanisme. » Ce conseil communautaire se prononcera sur sollicitation expresse d'un conseil municipal.

Vu la déclaration d'intention d'aliéner un bien de maître Franck Julien du 3 mars 2016 pour un montant de 3 000 euros ;

le conseil municipal ne souhaite pas préempter le bien cadastré AC20.

INFO : Décisions du maire prises par délégation de pouvoir du conseil municipal

PAS DE DÉLIBÉRATION

Madame le maire rend compte des décisions qu'elle a prises par délégation du conseil municipal depuis la séance du 9 mars. Elle présente succinctement les décisions suivantes :

Décision Date	Bénéficiaire	Objet Descriptif	Montants	
			HT	TTC
03/05/2016	Rotgé (Auch)	Attribution du marché de travaux de réhabilitation de la salle des fêtes (lot 1)	38 407 €	46 088 €
03/05/2016	Didier Rieu	Attribution du marché de travaux de	52 840 €	63 408 €

	(Montestruc)	réhabilitation de la salle des fêtes (lot 2)		
03/05/2016	Nin (l'Isle-Jourdain)	Attribution du marché de travaux de réhabilitation de la salle des fêtes (lot 3)	38 635 €	46 362 €
03/05/2016	Boas (Maurens)	Attribution du marché de travaux de réhabilitation de la salle des fêtes (lot 4)	35 500 €	42 600 €
03/05/2016	Duviau carrelage (Auch)	Attribution du marché de travaux de réhabilitation de la salle des fêtes (lot 5)	14 000 €	16 800 €
03/05/2016	Taupiac (Montestruc)	Attribution du marché de travaux de réhabilitation de la salle des fêtes (lot 6)	13 399 €	16 079 €
03/05/2016	STPAG (Valence-sur-B.)	Attribution du marché de travaux de réhabilitation de la salle des fêtes (lot 7)	155 037 €	186 044 €
03/05/2016	Caussat	Attribution du marché de travaux de réhabilitation de la salle des fêtes (lot 8)	8 068 €	9 682 €

INFO : Avancement du projet d'espace ludo sportif ou « city stade »

PAS DE DÉLIBÉRATION

Monsieur Bertrand Besse explique qu'il a rencontré Éric Jonet (directeur du foyer l'Essor) le 12 février et le 9 mai afin de finaliser le projet d'espace ludo sportif. Il ajoute que l'association l'Essor a reçu favorablement la demande de cession pour un euros symbolique d'une parcelle de terrain.

L'Essor est désormais chargé d'étudier la faisabilité administrative et financière du partenariat.

INFO : Frais de fonctionnement de l'école et de l'accueil périscolaire 2015 – 2016

PAS DE DÉLIBÉRATION

Madame Anne-Cécile Delecroix rappelle le principe de cofinancement de l'école et de l'accueil périscolaire, ou « alaé » par les communes voisines. Elle ajoute qu'une réunion est prévue avec les maires mercredi 18 mai à 20h.

Madame le maire rappelle le total des charges de l'année 2015 affectées à l'école, qui se porte à 165 169,76 euros, et le total des charges d'animation périscolaire et de soutien scolaire (dit « contrat local d'accompagnement à la scolarité – CLAS ») qui se porte à 111 997,27 euros. Elle ajoute que la participation totale demandée aux communes partenaires se porte ainsi à 1 847,95 euros par élève au titre de l'année scolaire 2015 - 2016.

INFO : Adresses mail @monferran-saves.fr pour les conseillers municipaux

PAS DE DÉLIBÉRATION

Madame le maire présente les adresses courriel personnalisées @monferran-saves.fr Elle ajoute que l'adresse officielle de la mairie est désormais mairie@monferran-saves.fr.

Les conseillers peuvent passer en mairie afin de paramétrer leur ordinateur portable ou tablette avec l'aide du secrétaire. Les mots de passe leur seront prochainement envoyés avec les paramètres d'accès pour ceux et celles qui souhaitent le faire eux-mêmes.

Divers

PAS DE DÉLIBÉRATION

La réunion technique avec les entreprises locales et les service de l'État sur l'échangeur est prévue le 25 mai.

Le diagnostic de l'ancien Relais de l'Essor sera envoyé aux conseillers.

Les conseillers doivent présenter leurs dates d'absence de l'été lors du prochain conseil municipal.

Le prochain conseil municipal au lieu le mercredi 15 juin à 21h

La séance est levée à 22h40.

Fait et délibéré le 11 mai 2016. Prise de note et rédaction numérique simultanées qui empêchent les conseillers municipaux présents de signer le PV.

Le secrétaire de séance,
Mme Sandrine BARRAU

Le maire,
Mme Josianne DELTEIL